



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE

**Cérémonie de remise des médailles
de la jeunesse, des sports et de
l'engagement associatif**

**Vendredi 16 décembre 2022 à 18h00
Salon de l'Impératrice
Préfecture de la Vienne**

Contact presse :

Guénaël Campan : Bureau de la Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne - guenael.campan@vienne.gouv.fr 05.49.55.70.09

SOMMAIRE

I - INTRODUCTION

Présentation de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

II - Cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif Vendredi 16 décembre 2022

1. Les médailles d'argent :

8 médailles

2. Les médailles d'or :

3 médailles

INTRODUCTION

Monsieur GIRIER, Préfet de la Vienne, préside la cérémonie officielle de remise des médailles d'ARGENT et d'OR de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif qui se déroule le Vendredi 16 décembre 2022 à 18h dans le salon de l'Impératrice à la préfecture de Poitiers.

11 médailles, au titre de la promotion du 14 juillet 2022, sont remises pour le département de la Vienne :

- 8 médailles d'ARGENT
- 3 médailles d'OR

Ces médailles récompensent des personnes qui se sont distinguées dans les domaines relevant de l'éducation physique, des sports et de l'engagement associatif, des mouvements de la jeunesse et de l'éducation populaire, et d'activités associatives de service de l'intérêt général.

Par décision, en date du 4 août 2022, Madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des sports et des jeux olympiques et paralympique a décerné :

- **La médaille d'ARGENT** de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif aux récipiendaires suivants : M. BASQ Stéphane, M. FABRE Guy, M. LARBALETTE Laurent, M. LEMAITRE Alain, M. MONTERO Thierry, M. MORCEAU Bruno, M. VARRAUD Gérard et Mme BORDES Annie.
- **La médaille d'OR** de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif aux récipiendaires suivants : Mme COIGNET Christiane, M. POTHIER-LEROUX Sylvain, M. THOMAS Claude.

MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



I. Présentation de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées d'une manière honorable au service de la jeunesse, des sports et pour des activités associatives d'intérêt général. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées par une promotion annuelle : la promotion du 14 juillet.

Les conditions requises pour l'attribution de cette médaille

- être majeur
- être domicilié dans le département de la Vienne et être engagé bénévolement dans le milieu associatif
- réunir les conditions d'ancienneté suivantes :
 - Médaille de Bronze** : justifier de 6 ans minimum d'engagement associatif.
 - Médaille d'Argent** : justifier de 10 ans d'ancienneté dont 4 ans dans l'échelon de bronze
 - Médaille d'Or** : justifier de 15 ans d'ancienneté dont 5 ans dans l'échelon d'argent

À compter de la promotion du 1^{er} janvier 2020, le contingent départemental annuel pour chacun des 3 échelons de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif s'établit comme suit :

- Or : 3
- Argent : 11
- Bronze : 27

Les propositions de candidatures émanent généralement :

- des autorités préfectorales,
- des représentants de l'Etat,
- des représentants du mouvement sportif : présidents de comités départementaux, de clubs sportifs, d'associations de jeunesse et d'éducation populaire, du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports de la Vienne, des cercles des médaillés des arrondissements de Poitiers, Châtellerauld et Montmorillon),
- des élus politiques,
- des membres de la commission chargée d'examiner les candidatures.

Le dépôt des candidatures :

La demande de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif doit être établie sur un formulaire à compléter et renvoyer **au service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Vienne (SDJES)**.

- Imprimé de demande de médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement disponible sur le site internet

Pour qu'une demande puisse être instruite, il convient que le dossier de candidature soit transmis, dûment complété et impérativement accompagné soit d'une copie ou d'un extrait de naissance, soit d'une photocopie lisible du livret de famille tenu à jour ou de la carte nationale d'identité en cours de validité (recto-verso) ou du passeport en cours de validité. Toute demande incomplète ne pourra être traitée.

La décision d'attribution :

- Médaille d'Or et d'Argent : par la ministre des sports et des jeux olympiques et paralympiques, après consultation du comité national de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif dont la composition a été fixée par l'arrêté du 5 janvier 1982 modifié par celui du 19 mars 1987.
- Médaille de Bronze : par le préfet de département, conformément à l'arrêté de déconcentration du 5 octobre 1987 avec date d'effet au 1er janvier 1988, après consultation de la commission départementale consultative chargée d'examiner les candidatures. L'arrêté préfectoral accordant la médaille de Bronze paraît au recueil des actes administratifs de la préfecture.
- La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif peut toutefois être décernée, à titre exceptionnel, sans condition d'ancienneté, à l'un des 3 échelons, en raison de la qualité des services rendus. Elle peut également être attribuée à des ressortissants étrangers.
- La médaille peut être attribuée à titre posthume.
- La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique. Elle suppose la régularité dans l'investissement et des mérites nouveaux (sont considérés comme mérites nouveaux, les titres et fonctions nouvelles de même que les nouvelles actions conduites sous des titres et qualités déjà exprimées).

Pour le département de la Vienne, la commission départementale consultative d'attribution de la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif se réunie une fois dans l'année au plus tard **mi-février** pour étudier l'ensemble des propositions de candidatures des 3 échelons, **au titre de la promotion du 14 juillet de l'année en cours**.

La remise du diplôme :

- L'attribution de cette distinction donne lieu à la délivrance d'un diplôme.

La remise de la médaille :

- Pour les médailles d'argent et d'or, le SDJES assure l'organisation de la cérémonie de remise des médailles, chaque fin d'année, à la préfecture de Poitiers.
- Pour les médailles de bronze, l'organisation est assurée par les cercles des médaillés de Poitiers, Châtelleraut et Montmorillon ainsi que par le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif de la Vienne (de janvier à avril).

II. CÉRÉMONIE DE REMISE DES MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF - VENDREDI 16 DECEMBRE 2022.

1. LES MÉDAILLES D'ARGENT :

M. BASQ Stéphane	Depuis 27 ans, M. BASQ œuvre totalement dans le bénévolat pour promouvoir et développer la pratique du football auprès des jeunes. Après avoir assuré successivement les responsabilités d'arbitre et de secrétaire général de la ligue Centre Ouest Poitou-Charentes, il prend en charge le poste de président du District de la Vienne de football, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. Durant toutes ces années d'investissement, son fort engagement sans faille et son dévouement constant pour la cause du sport font de lui un bénévole exemplaire et qui contribue au rayonnement de la pratique du football amateur auprès du plus grand nombre de jeunes.	Football
---------------------	---	----------

<p>M. FABRE Guy</p>	<p>Depuis 33 ans, M. FABRE œuvre pleinement en tant que bénévole pour promouvoir le sport dans le département de la Vienne. Après avoir été dirigeant auprès des jeunes sportifs en compétitions dans la pratique du hand-ball et du tennis, il s'engage comme membre de la commission mixte nationale UNSS. Déterminé, il prend doublement à sa charge la responsabilité de coordonnateur et la fonction de trésorier du district UNSS de Poitiers. Durant toutes ces années d'investissement, il ne cesse de participer activement à la mise en œuvre de nombreux projets de développement. Son engagement sans faille au travers la richesse de son parcours fait de lui un bénévole exemplaire et reconnu de tous.</p>	<p>UNSS</p>
<p>M. LARBALETTE Laurent</p>	<p>M. LARBALETTE est très engagé en tant que dirigeant auprès des équipes jeunes de l'UES Montmorillon football. Il ne cesse de consacrer sa vie à sa passion et en développant des valeurs de convivialité, de travail et le respect de l'autre ce qui va le conduire en 2005 à être élu président du club. Grâce à ses compétences avérées, il gravit les échelons en prenant des responsabilités au niveau régional tout en restant actif au sein de son club en tant que vice-président. En 2012, il accepte sans hésitation le poste de vice-président délégué du District de la Vienne de football. Au regard de la richesse de son parcours, il ne cesse d'être une personne dévouée, son fort engagement pour promouvoir le football est exemplaire et précieux.</p>	<p>Football</p>
<p>M. LEMAITRE Alain</p>	<p>Après avoir été bénévole dans la pratique du football au SOC Châtelleraut et au sein de l'AZAC, il décide d'élargir son champ d'action en rejoignant le comité des œuvres sociales de la ville de Châtelleraut comme membre du comité directeur puis trésorier pendant 15 ans. Il poursuit ses engagements en tant que trésorier dans multiples associations humanitaires « Maya », « Globe santé » de Poitiers et « M'envoies Toi ». Totalemment au service des autres, il participe</p>	<p>Education populaire et de jeunesse</p>

	<p>activement aux nombreuses actions de développement en apportant sa conviction, son dynamisme, son sens du partage et de la solidarité sans frontière. Cette médaille vient très justement récompenser toutes ces années de dévouement.</p>	
<p>M. MONTERO Thierry</p>	<p>Depuis 42 ans, M. MONTERO est pleinement engagé dans l'animation sportive. Après avoir été président et dirigeant des équipes jeunes de basket-ball de l'Entente de Smarves, il se lance dans l'animation sportive, sa passion, pour promouvoir le sport poitevin, en multiplex, puis dans le cadre des matchs du stade poitevin volley-ball dans la salle de Lawson Body et aux arènes de Poitiers. Son dynamisme, son esprit d'équipe et sportif, sa grande gentillesse sont des qualités qui font de lui un leader de l'animation placé au cœur de toutes les manifestations sportives et compétitions organisées dans le département de la Vienne. Depuis 2021, il assure la fonction de secrétaire général du comité départemental des médaillés JSEA. Durant toutes ces années d'investissement il ne cesse d'être une personne dévouée au service du sport et de la jeunesse.</p>	<p><i>Multisports – Animation sportive</i></p>
<p>M. MORCEAU Bruno</p>	<p>Depuis 42 ans, M. MORCEAU œuvre totalement dans le bénévolat. Après avoir été dirigeant, trésorier et président du stade poitevin football pendant de nombreuses années, il décide d'élargir son champ d'action en devenant président du comité départemental de cyclisme de la Vienne puis en tant que président du comité d'organisation des épreuves cyclistes de Buxerolles. Depuis 2019, il est engagé dans l'association « Pour l'Aide au Handicap Finances » pour laquelle il est élu au Conseil national de l'APAHF, en partenariat avec le sport adapté et l'ASSHAV.</p>	

<p>M. VARRAUD Gérard</p>	<p>Depuis 28 ans, M. VARRAUD œuvre pleinement pour promouvoir et développer la pratique du judo après des jeunes. Depuis 1994, il reste fidèle à son club en tant que président de la section loisirs populaires judo devenue le Judo club naintréen. Au fil des années, il a su faire évoluer le club qui est devenu un club familial et dynamique. Son fort engagement sans faille contribue au rayonnement du club et au bénéfice de la promotion du judo dans notre département.</p>	<p>Judo</p>
<p>Mme BORDES Annie</p>	<p><i>Mme BORDES œuvre pleinement pour le développement de la vie associative. Après avoir été engagée pendant de nombreuses années en tant que présidente du stade poitevin volley-ball puis du CEP de volley-ball, elle rejoint en 2011 le foyer d'éducation populaire et sportive pour y assurer le secrétariat. Très vite, elle accepte sans hésitation le poste de présidente de la section « Arts créatifs ». Son dévouement constant pour faire vivre la vie associative, sa forte implication, ses compétences et sa grande disponibilité font d'elle une bénévole exemplaire et appréciée de tous les acteurs associatifs.</i></p>	<p>Volley-ball Education populaire et de jeunesse</p>

2. LES MEDAILLES D'OR

PRENOM-NOM	SERVICES RENDUS	DISCIPLINE
Mme COIGNET Christiane	<p><i>Depuis 30 ans, Mme COIGNET œuvre pleinement dans le monde associatif. Trésorière puis présidente du PEC Voile, elle est également arbitre de voile et organise de nombreuses compétitions. Elle gravit les échelons en devenant membre élue du Conseil d'administration et secrétaire générale de la Ligue de voile Poitou-Charentes. Elle est également très investie dans les instances régionales. En 2015, elle prend tout naturellement le poste de présidente du PEC Omnisports à Poitiers. Elle consacre toute son énergie dans la mise en place de nombreuses projets de développement et tout particulièrement la création d'une section sport santé, la mise en place d'activités périscolaires dans les écoles, la création d'un centre de loisirs omnisports. En 2021, elle intègre le comité départemental des médaillés JSEA. L'ensemble de ses engagements durant toutes ces années d'investissement font d'elle une bénévole exemplaire, précieuse et reconnue par tous les acteurs associatifs qui la côtoient.</i></p>	Multisports
M. POTHIER- LEROUX Sylvain	<p>Depuis 29 ans, M. POTHIER-LEROUX œuvre totalement pour promouvoir et développer la pratique du sport équestre dans toutes ses formes. Depuis 1994, il ne cesse de s'impliquer en tant que président du stade poitevin horseball puis au sein du comité départemental de l'équitation de la Vienne en tant que membre du comité directeur et responsable des commissions et vice-président. Par ailleurs, il est très engagé au stade poitevin omnisports ainsi qu'à l'Office municipal des sports de Poitiers en tant que trésorier et président de l'OMS. En 2005, il contribue au développement et au rayonnement du sport équestre dans la mise en œuvre du Parc régional d'équitation de Poitiers. Durant toutes ces années d'investissement, sa forte</p>	Equitation

	implication dans les nombreux projets structurants au niveau local ou à l'étranger en faveur du sport et tout particulièrement l'équitation auprès des jeunes font de lui un bénévole exemplaire.	
M. THOMAS Claude	<p><i>Depuis 45 ans, M. THOMAS est fortement engagé dans le bénévolat et tout particulièrement pour promouvoir et développer la pratique du football auprès des jeunes. Après avoir été pratiquant pendant de nombreuses années, il rejoint le comité directeur de son club l'Union Etoile Sportive de Montmorillon. Il va occuper successivement les fonctions de trésorier, vice-président en charge des finances et en tant que président pendant 15 ans. En 2009, il rejoint le cercle des médaillés de Montmorillon en tant que président pour défendre les valeurs du bénévolat et l'éthique du sport. Il assure également le poste de vice-président du comité départemental des médaillés JSEA de la Vienne. Cette médaille vient très justement récompenser la valeur et la constance de son engagement pour la cause du sport et de la jeunesse.</i></p>	<p><i>Activités multisports et d'éducation populaire et de jeunesse</i></p>